

BILAN EPIDEMIOLOGIQUE (SOURCES SpF, ECDC)

France : **949 cas confirmés (+336 cas)**

Cas totaux: **102 632 cas (+4461)**, 21 965 hors Chine.

Décès: **3491** : Chine **3070**, Italie **197**, Iran **124**, Corée du Sud **44**, Etats-Unis **12**, France **16**.

Pays européens les plus touchés (OMS): Italie (4636), Allemagne (684), Espagne (401).

Bilan OMS : **96 (+11) pays touchés**

ANALYSE DU RISQUE:

L'OMS a déclaré une USPPi le 30/01/2020.

Nom de la maladie : **COVID-19** pour CoronaVirus Disease.

Nouveau nom du virus (agent infectieux) : **SARS-CoV-2**.

Mise à jour OMS (28/02) : risque **très élevé** au niveau international.

Mise à jour ECDC (02/03) : risque **modéré à élevé** au niveau de l'UE/EEE + Royaume Uni.

DEFINITION DE CAS FRANCE (03/03).

ZONES DE CIRCULATION DU VIRUS (03/03) (SpF): Chine continentale, Hong-Kong, Macao, Singapour, Corée du Sud, Italie (Lombardie, Vénétie et Emilie-Romagne, Piémont), Iran.

MESURES DE GESTION EN FRANCE

Activation du Centre de Crise Sanitaire le 27/01

centrecrisesanitaire@sante.gouv.fr

01 40 56 75 11

SARS-CoV-2 assimilé à un pathogène de groupe de risque 3, peut être manipulé dans un laboratoire P2+ (hors culture) sous PSM2.

STRATEGIE

Passage au stade 2 le 29/02 : freiner la propagation du virus sur le territoire.

Préparation du système de santé au stade 3 en anticipation : atténuer les effets de la vague épidémique.

ETAT DES CONNAISSANCES SUR SARS-CoV-2

Origine : probablement animale.

Période d'incubation : 5-6 jours, jusqu'à 14 jours.

Symptômes : fièvre, toux, myalgie, fatigue.

Guérison : env. 2 semaines pour les cas modérés, 3-6 semaines pour les cas sévères et critiques.

Proportion de cas asymptomatiques : estimée à 1%

Taux de reproduction du virus (R0) : > 2 voire 3

Période entre l'apparition de symptômes entre un cas et son cas secondaire : 4,4-7,5 jours.

Taux de létalité : 3,4%

COMMUNICATION / MEDIA :

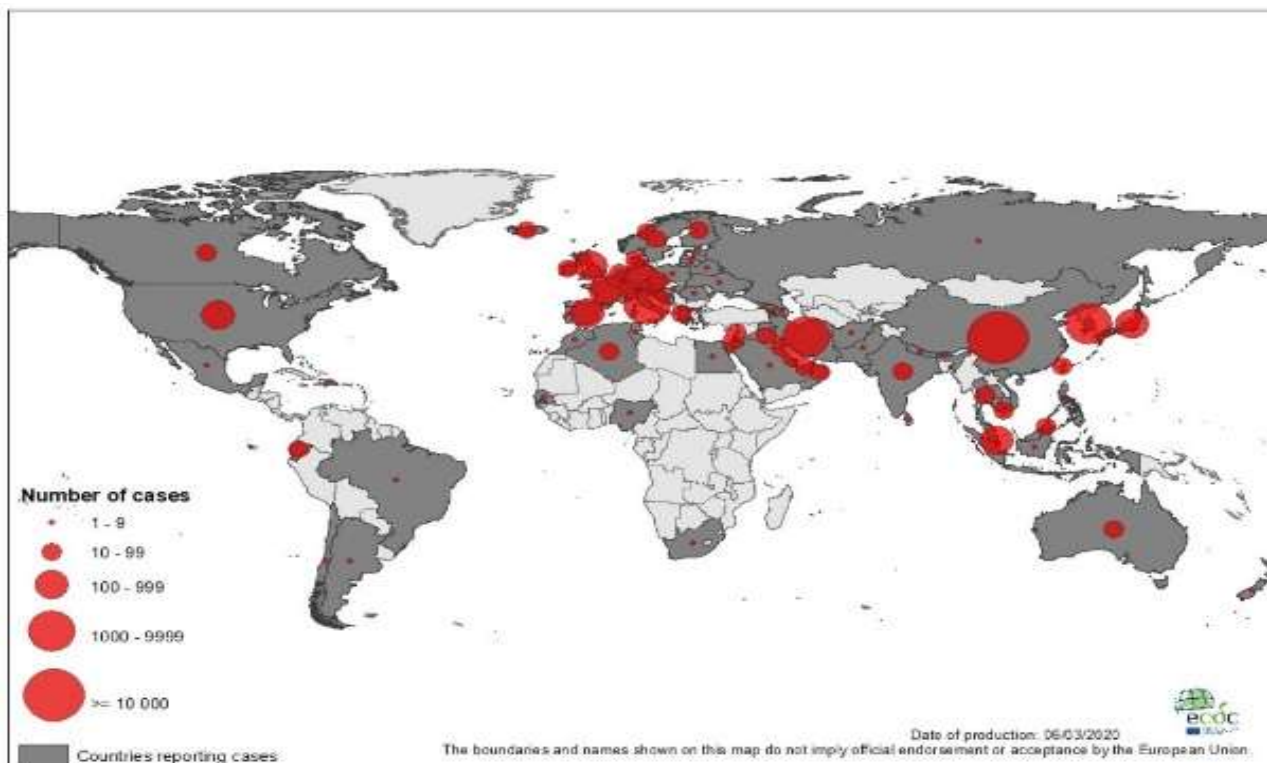
Demande média : environ 50 (plan blanc, organisation offre de soins, origine géographique des décès et demandes ITW)

Numéro vert ouvert 7/7 : 0 800 130 000

Extension des horaires : 24h/24

4 398 appels reçus de 8h à 12h (durée de communication de 3mn30).

22 180 appels reçus entre hier 8h et ce matin 8h.



1. Situation épidémiologique

1.1. Situation nationale

SELON SPF : 949 CAS CONFIRMÉS (+ 336 cas en 24h)

949 cas confirmés ont été rapportés dont 278 peuvent être rattachés à un regroupement de cas (29 %)

Six situations de regroupements de cas ont été observées :

- Les Contamines-Montjoie (Haute-Savoie) : 6 cas confirmés (français)
- La Balme-de-Sillingy (Haute-Savoie) : 40 cas confirmés
- Crépy-en-Valois / Creil (Oise) : 111 cas confirmés
- Mulhouse (Haut-Rhin) : 83 cas confirmés
- Morbihan (3 villes) : 20 cas confirmés
- Regroupement de cas au retour d'un voyage organisé en Egypte : 18 cas confirmés

➔ Désormais toutes les régions métropolitaines + 3 régions en Outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique)

➔ 5 régions plus touchées : GE / HDF / BFC / ARA / IDF /

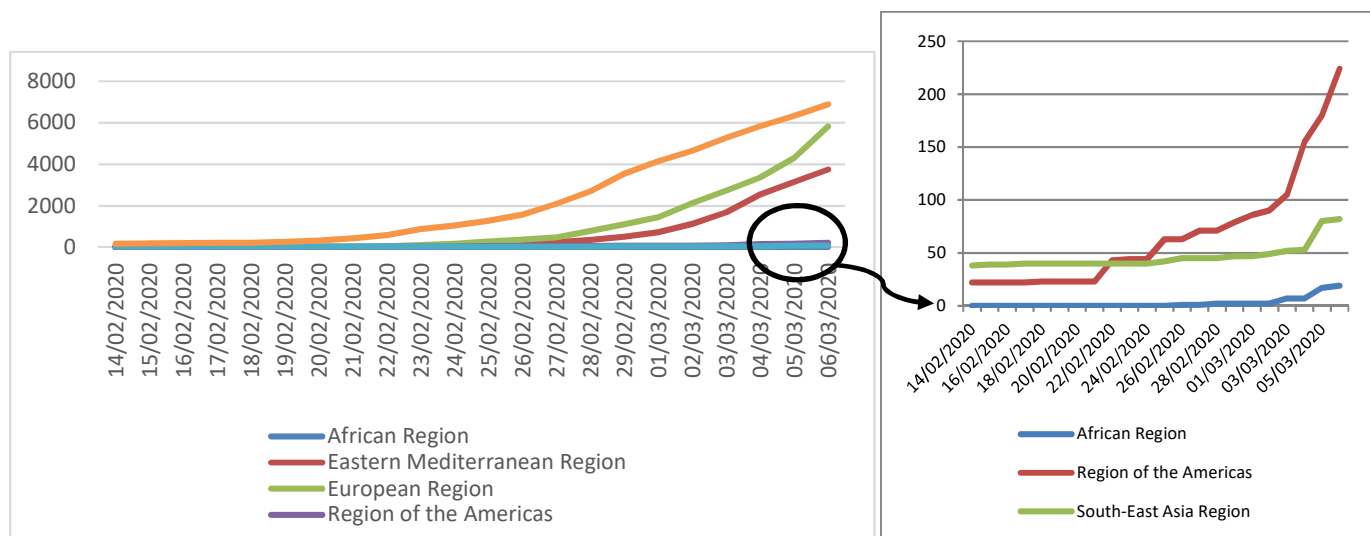
6 situations de regroupements de cas ont été observées et font l'objet d'investigations :

➔ **45 cas graves en réanimation** (+ 6 cas graves // hier)

➔ **16 DÉCÈDES (+7) : répartis dans les régions suivantes : Ile-de-France (1), Bretagne (1), Normandie (1), PACA (1), GE (2), HdF (10)**

➔ **11 hommes et 5 femmes (12 personnes de plus de 70 ans avec comorbidités)**

1.2. Situation internationale



→ **TOTAL DES CAS : 102 632 CAS**

GUERIS : 57 462

Dont Chine : 80 667 (79%)

Hors Chine : 21 965 (21%)

→ **PAYS TOUCHES : 96**

La Corée du Sud (7 041 cas) est le pays le plus touché après la Chine.

L'Iran compte 4 747 cas.

Pour l'Europe (tous pays concernés) : le pays le plus touché est l'Italie avec 4 636 cas (situation au 6 mars). L'Allemagne compte 684 cas (+150) et Espagne 401 cas (+27).

80% formes sont mineures, 15% formes sévères, 5% formes graves. Enfants : sans doute vecteurs, ne déclarent pas de forme grave. Gravité augmente avec âge et pathologies.

→ **TOTAL DECES : 3 491 (létalité : 3.4%)**

Dont Chine : 3 070 (létalité : 3,8%)

Hors Chine : 414 décès (létalité : 1.9%)

Les pays les plus touchés (hors Chine) sont l'Italie 197 (4.2%), l'Iran 124 morts (létalité : 2.6%), la Corée du sud 44 (0,6%).

La létalité pour les USA est de 5.2% (12/233).

2. Analyse du risque, recommandations et définition de cas

➤ Définition de cas

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde> (mise à jour le 03/03/2020)

➤ Recommandations

06/03/2020 : Mise à jour des recommandations de l'Agence pour l'enseignement Français à l'Etranger (AEFE)

3. Mesures de prévention et de gestion

3.1. Stratégie de réponse

Le passage en **stade 2** de l'épidémie a été annoncé le samedi 29/02 (freiner la propagation du virus sur le territoire). Le CCS prépare néanmoins les mesures à mettre en œuvre pour un éventuel passage au stade 3 (atténuer les effets de la vague épidémique).

3.2. Coordination interministérielle

06/03/2020 :

- Diffusion aux ARS de la directive d'application du décret de réquisition des produits de santé nécessaires dans le cadre de la lutte contre le virus Covid-19. Ce courrier précise que les producteurs et distributeurs de masques sont

autorisés à honorer toutes les commandes au profit des bénéficiaires suivants : établissements de santé y compris les centres de transfusion sanguine et industries pharmaceutiques implantées sur le territoire national, les grossistes répartiteurs, les centrales d'achat hospitalières et les pharmacies d'officine. Diffusion aux ARS d'un complément d'information sur la directive.

- Mesures annoncées par le Premier Ministre qui portent sur l'Oise et le Haut Rhin, et qui consistent dans le renforcement des mesures qui limitent les contacts :
 - Fermeture à compter de lundi 9 mars matin pour 15 jours des crèches, maternelles, écoles, collèges, et lycées.
 - Interdiction de tous les rassemblements sauf ceux essentiels à la vie sociale comme les élections

3.3. Offre de soins

157 établissements de santé sont en capacité de prendre en charge des patients COVID-19. Plus de 1 000 tests réalisés par jour.

Capacités de prise en charge

- Travaux en cours sur la prise en charge des patients décédés du covid-19 par les services funéraires.
- Actualisation du guide sur la préparation au stade épidémique Covid-19.
- Finalisation de la note sur la stratégie de réponse en phase 3 des 3 secteurs de l'offre de soins.
- Capacités de diagnostic
- **48** laboratoires sont dotés de la technique de diagnostic à ce jour. 70 laboratoires supplémentaires devraient être opérationnels d'ici la fin de la semaine prochaine.
- Le déploiement du diagnostic biologique en ville (hors établissement de santé) sera réalisé.
- Elaboration d'une fiche de synthèse sur la surveillance épidémiologique phase 3.
- Réunions de travail sur la saisine « mise à la nomenclature de la RT-PCR Covid19 ».
- Réunion téléphonique périodique avec un groupe de travail de cliniciens.

3.4. Moyens sanitaires

La doctrine de port du masque est disponible sur le site de la SF2H : <https://www.sf2h.net/wp-content/uploads/2020/02/Avis-Masque-SF2H-SPILF-04.03.2020.pdf>

4. Communication

4.1. Messages aux partenaires

Diffusion du 07/03/2020 :

Message Instruction MINSANTE - ARS	Message DGS urgent Professionnels de santé	Message MARS Etablissements de santé
MINSANTE n° 24 : mesures de renforcement de la stratégie de réponse du système de santé dans le cadre du Covid-19.	DGS-Urgent n° 11 : Mobilisation et mesures de restriction Covid-19.	MARS n° 10 : mobilisation et mesures de restrictions des visites.

Message Instruction MINSANTE - ARS	Message DGS urgent – Professionnels de santé	Message MARS - Etablissements de santé
MINSANTE n° 20 : Conduite à tenir pour l'utilisation de masques FFP2 avec une date de péremption dépassée. MINSANTE n°21 : Suivi des données épidémiologiques et remontée des éléments de situation. MINSANTE n°22 : Adaptation de la prise en charge en ambulatoire des patients Covid19 sans critère de gravité et informations sanitaires actualisées. MINSANTE n°23 : livraisons de masques chirurgicaux adulte pour les établissements de santé qui prennent en charge des cas confirmés	DGS-Urgent n° 10 : Définition de cas et actualisation de certaines recommandations sanitaires (diffusion en cours).	MARS n°9 : Actualisation des informations au 06/03/2020 (Définition de cas; Diagnostic biologique; Adaptation de prise en charge en ambulatoire des cas confirmés Covid-19 ; Recommandations sanitaires).

Mise en ligne le 06/03 de fiches de procédures sur le site : https://symbiose.social.gouv.fr/jcms/c_2019660/fr/covid-19/-en-test : Fiche relative aux mesures de prévention du coronavirus pour les personnes détenues passées par une zone de circulation active du virus.

4.2. Information au public

- **Plateforme téléphonique d'information au public (numéro vert)** active depuis le 01/02/2020 9h00, ouverte 7/7, 24h/24 : **0 800 130 000**
- **Affichage et médias** : Diffusion de spots TV, audio sur les mesures barrières (MSS/SpF)
- **Publication et information du public** :
Mise à jour régulière des EDL et de la FAQ disponible sur le site du Ministère : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-questions-reponses>
Mise à jour en cours des affiches voyageurs, gestes barrières et adaptation et traduction des recommandations ;

5. Nouvelles connaissances scientifiques

Etat des connaissances sur la transmission du SARS-COV-2 en intra-hospitalier :

<https://jamanetwork.com/journals/jama/fullarticle/2762692>

A retenir :

- Le risque de contamination oro-fécale est à investiguer (particules virales toujours infectieuses dans les selles ?)
- Le risque de contamination via le système d'aération est à investiguer (prélèvements positifs sur les grilles d'aération et les événements, mais potentiel infectieux des particules virales non investiguées dans l'étude). Ce type de dissémination a été documenté lors de l'épidémie de SARS de 2003
- Le nettoyage à la javel semble efficace.

6. Perspectives

Prochaines échéances :

- Health and safety committees (HSCS) programmé la semaine prochaine.

Que faire en cas de fermeture temporaire de crèches, écoles, collèges ou lycées situés dans un foyer de circulation du virus ?

Conduite à tenir pour le parent d'un enfant de moins de 16 ans concerné par une mesure de fermeture :

➔ Pour les salariés, salariés agricoles, marins, clerks et employés de notaire :

J'informe mon employeur que je dois garder mon enfant à la maison et j'envisage avec lui les modalités de télétravail qui pourraient être mises en place. Si aucune autre solution ne peut être retenue, je peux être placé en arrêt de travail indemnisé. Pour cela, mon employeur doit remplir une déclaration en ligne sur le site Internet dédié <https://declare.ameli.fr/>

➔ Pour les travailleurs non-salariés :

Je déclare mon arrêt sur le site Internet dédié <https://declare.ameli.fr/>

Conduite à tenir pour l'employeur d'un parent concerné :

Mon salarié me contacte pour m'informer de sa situation et envisager avec moi les possibilités de télétravail. Si aucune autre solution ne peut être retenue, mon salarié peut être placé en arrêt de travail et indemnisé. Pour cela, je déclare son arrêt sur le site Internet dédié <https://declare.ameli.fr/>.

Pour plus d'informations : <https://www.ameli.fr/paris/assure/actualites/coronavirus-des-declarations-darret-de-travail-simplifiees-pour-les-salaries-parents>

Est-ce que les pharmacies peuvent préparer des solutions hydro-alcooliques ?

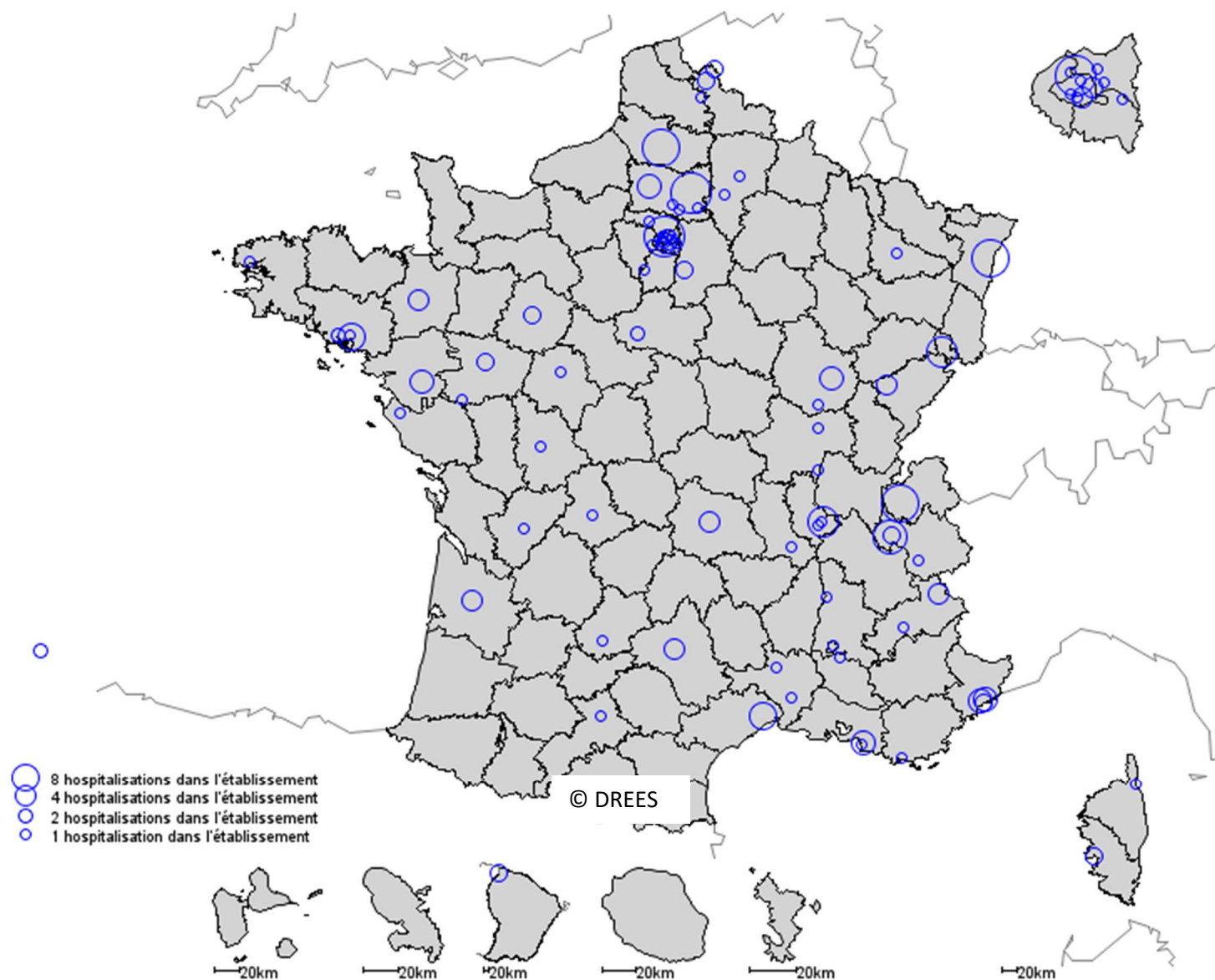
Les pharmacies d'officine et les pharmacies à usage intérieur peuvent préparer des solutions hydro-alcooliques en cas de rupture de l'approvisionnement. L'arrêté du 6 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 précise les conditions dans lesquelles les pharmacies peuvent préparer ces solutions :

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000041697131

Annexe 1: Explicitation de la conduite à tenir suite au passage au stade 2 (hors Corse et certains territoires ultramarins).

		personne asymptomatique contact d'un cas confirmé		personne asymptomatique vivant dans une zone cluster (i.e. Au moins 2 cas reliés hors contexte familial)	personne asymptomatique revenant de zone de circulation du virus à l'étranger (U.E et hors U.E)
		à risque faible	à risque modéré/élevé		
		réduction des activités sociales (pas de quatorzaine)	quatorzaine stricte	réduction des activités sociales (pas de quatorzaine)	réduction des activités sociales (pas de quatorzaine)
Mesures générales		Distanciation sociale (saluer sans contact...), respect des mesures d'hygiène générale.			
Mesures individuelles		autosurveillance température 2*/j	autosurveillance température 2*/j port du masque chirurgical en cas de contact inévitable.	autosurveillance température 2*/j	autosurveillance température 2*/j
Mesures à destination de publics particuliers :	travailleurs/étudiants	aménagement poste de travail et recours au télétravail si possible	recours au télétravail ou arrêt de travail si pas possible	Si pas de symptômes : travail. Aménagement du poste de travail et recours au télétravail . A fortiori pour les travailleurs au contact de populations fragiles (PA, enfants, etc.)	Si pas de symptômes : travail. Si possible, en aménageant poste de travail et recours au télétravail .A fortiori pour les travailleurs au contact de populations fragiles (PA, enfants, etc.) (plus d'arrêt de travail à délivrer par les ARS)
	enfants	ils peuvent être accueillis en collectivité	ils ne peuvent pas être accueillis en collectivité	ils ne peuvent pas être accueillis en collectivités, y compris en dehors de la zone	ils peuvent être accueillis en collectivités
Contact si symptômes		ARS	ARS	SAMU	SAMU
Mesures collectives contraignantes de restriction d'activités				annulation de tous les événements publics fermeture des établissements scolaires particulièrement touchés, associée à une démarche d'évaluation épidémiologique ces mesures peuvent être prises au niveau communal ou au niveau départemental en fonction de la situation	

Annexe 2 : Carte des cas confirmés, en fonction des lieux d'hospitalisation (données extraites de GoData en date du 06/03)



Annexe 3 : Carte des établissements 1^{ère} et 2^{ème} lignes et disponibilité des kits de test de diagnostic

